

ITA L. née GOLDFELD

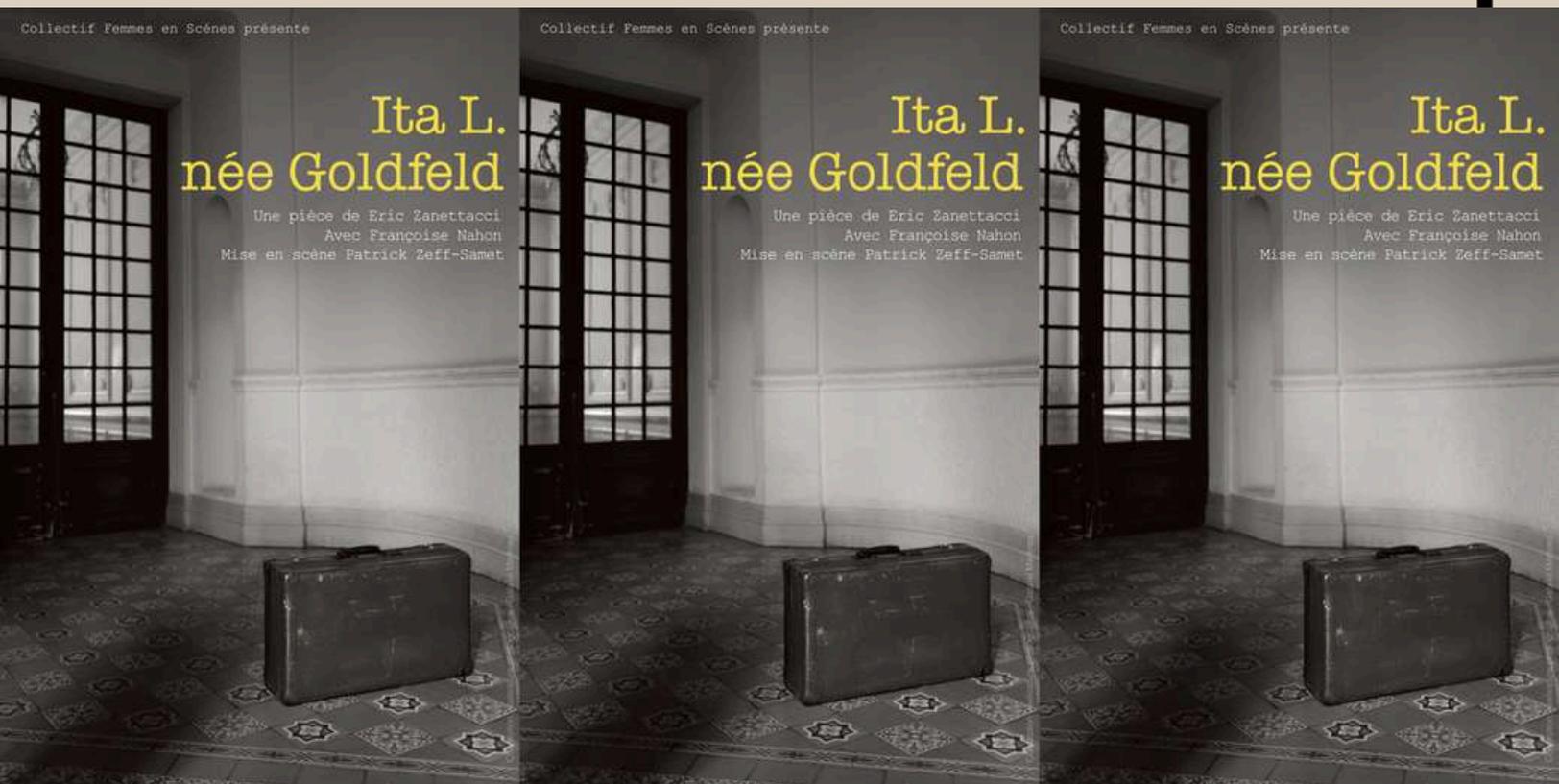
Pièce d'Éric Zanettacci



Ita L. née Goldfeld

Une pièce de Eric Zanettacci
Avec Françoise Nahon
Mise en scène Patrick Zeff-Samet

Comédienne Françoise Nahon
Trophée Meilleur Seule en scène Avignon et Moi
Avignon Off 2024
(Prix d'interprétation Festival des Théâtres Nice 2022)
Mise en scène de Patrick Zeff-Samet
Musique originale Élisabeth Munoz
Scénographie Tony Munoz
Création lumières et régie Thibault Caligaris



Paris, décembre 1942. La police française quitte à l'instant l'appartement d'Ita Laster. Les policiers viennent de lui laisser une heure pour se préparer avant de les suivre. Une heure entre la vie et la mort. Mais cela, Ita ne le sait pas. Tout ce qu'elle sait, c'est que l'un d'eux lui a conseillé « d'en profiter » et qu'elle est seule. Son fils emmené à Drancy il y a quelques jours, quels choix lui reste-t-il ? Fuir ou – peut-être - espérer aller le retrouver...

C'est une histoire universelle, une histoire vraie, une histoire d'aujourd'hui. Le récit de migrants fuyant le malheur, sans pathos ni leçon. On voyage, des rives de la mer Noire à la rue du Petit Musc à Paris. On voyage, au rythme des espoirs et des désillusions, de l'amour et de la haine. Une heure, durant laquelle elle se souvient. Odessa, son mariage, les pogroms, sa fuite, son arrivée en France, la patrie des Droits de l'Homme, ses enfants, la première guerre mondiale qui tuera son mari... Une heure de doute, de peur, d'espoir. Une heure de vie. De ce qu'il en reste encore.



DOSSIER PÉDAGOGIQUE



La représentation sera suivie d'un échange entre la comédienne, le metteur en scène et les élèves.

ITA L. NÉE GOLDFELD SOMMAIRE

5 INTRODUCTION

La Shoah

6 FACE À L'INDICIBLE : REPRÉSENTER LA SHOAH

7

LES JUIFS DE FRANCE DANS LA SHOAH
La rafle du Vel d'Hiv

11

LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE
*La définition : qu'est-ce qu'un "juif" ?
L'Expropriation*

14

LA CONCENTRATION
*Les premières déportations
L'exploitation et la famine*

17

L'EXTERMINATION
*Les premières tueries perpétrées par Einsatzgruppen
Les chambres à gaz dans les camps de concentration
Auschwitz*

24

LA SHOAH ET LES PROGRAMMES
*Au Collège
Au Lycée*



INTRODUCTION

LA SHOAH

-6-		
KOJINSTRAL Philippe	20.1.34 Paris	49 rue de la Mare
KOJINSTRAL Jacqueline	1.4.33 Paris	12 rue de Fala Ward
KOJINSTRAL Marcelle	8.10.19 Toulouse	6°
KOJINSTRAL Ignace	15.1.79 Bronovia	BRONOVIA
KOJINSTRAL Paul	15.10.22 Varsovie	27 Avenue du Maréchal Joffre, VARSOVIE
LAST R Ida née SCHIFFER	30.4.76 Odessa	30 rue du Petit Choeur
LADAROFF Ida née KIRCHON	1923 Varsovie	72 rue Claude-Lorraine
LADAROFF Aurore	1.2.32 Tschelonek	6°
LADAROFF Ida	24.5.28 Paris	6°
LADAROFF Susanne	11.10.23 Paris	6°
LADAROFF Léon	18.2.25 Paris	6°
LADAROFF Marie née SCHIFFER	11.8.27 Douzeville	cours F. Laguerre, BRONOVIA
LADAROFF Marie	21.1.30 Paris	79 Rue Claude-Lorraine
LADAROFF André	9.12.27 Paris	6°
LADAROFF Hain	27.1.33 Jersey	6°
LADAROFF Hélène née KIRCHON	29.6.34 Jersey	6°
LADAROFF Jacqueline	30.1.26 Paris	6°
LADAROFF Marcel	8.7.21 Paris	6°
LADAROFF Juliette	20.2.33 Paris	6°
LADAROFF Solida née KIRCHON	20.1.28 Vilna	6°
LADAROFF Tecla	31.12.15 Paris	6°
LADAROFF Lida née KIRCHON	19.1.75 Odessa	2 rue Isidore Dage, BRONOVIA
LADAROFF Albert	22.8.19 Tschelonek	155 Cours Lafayette, BRONOVIA
LADAROFF Jean	17.1.07 Solitau	Rue de Vézir
LADAROFF Solia née KIRCHON	3.7.07 Smolensk	31 Av. Ch. Floquet
LADAROFF Bella née KIRCHON	15.10.34 Breslawa	25 Rue Jeanne d'Arc, BRONOVIA
LADAROFF Marie née KIRCHON	1904 Polesny	16 rue de Jouy
LADAROFF Michel	11.1.28 Berlin	1 Bd. des Romains, BRONOVIA
LADAROFF André	13.4.07 Francol	10 Esp. Joinville
LADAROFF Ferny	17.1.30 Paris	6°
LADAROFF Marcel	13.4.11 Paris	6°

La Shoah signifie « la catastrophe » en hébreu.

Ce terme désigne spécifiquement la mise à mort de près de 6 millions de Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie et ses collaborateurs pendant la période de la Seconde Guerre mondiale. Le terme Holocauste, plus couramment utilisé dans les pays anglo-saxons pour désigner ce génocide, signifie en grec « le sacrifice par le feu ».

FACE À L'INDICIBLE : REPRÉSENTER LA SHOAH ?

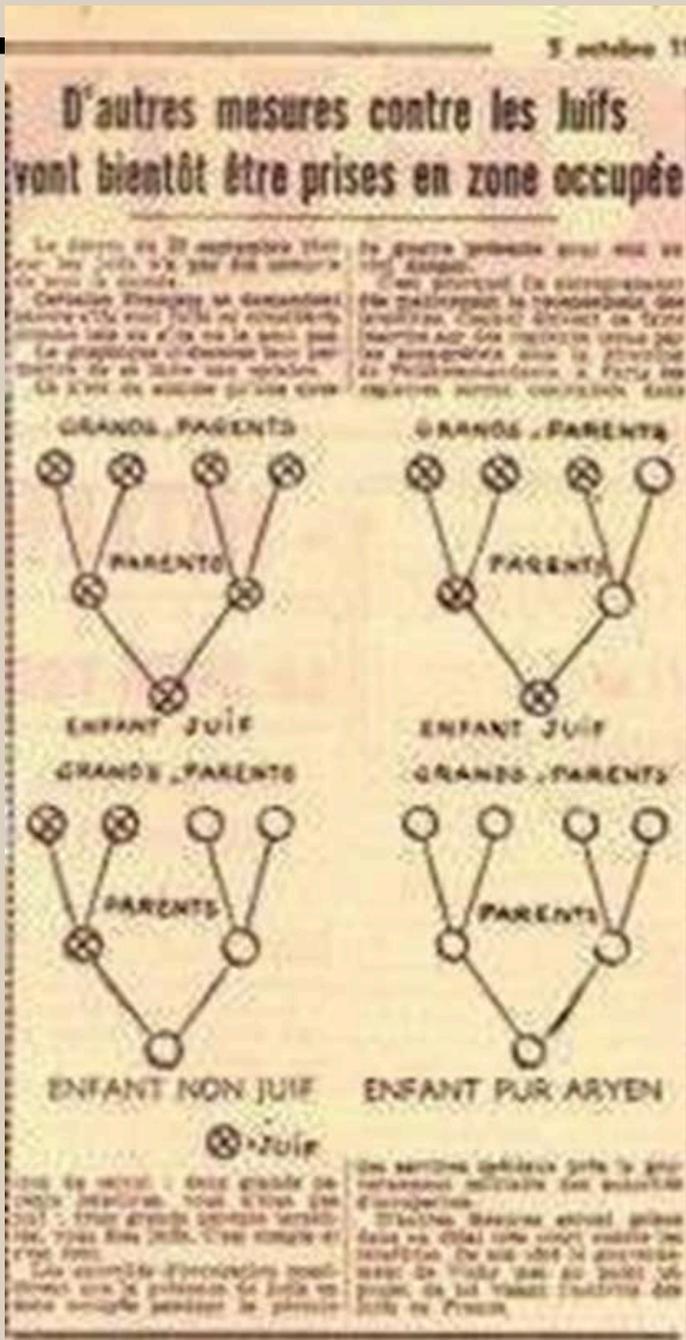
D'une manière générale, la question de la représentation de l'Histoire constitue un vaste champ non seulement de discussions mais aussi de polémiques, renvoyant entre autres aux questions de reconstitutions ou de fiabilité en matière de récit ou de mise en scène. Mais la question de la représentation de la Shoah, ainsi que de l'univers ~~d'incertitudes supplémentaires~~ revêtent sur une possibilité de figurer ces événements et la dimension éthique que revêtent de telles démarches. L'une des problématiques centrales réside dans la question non pas tant du « vrai », la représentation de la Shoah ou de l'horreur concentrationnaire se heurtant en grande partie tant à une indicibilité qu'à une impossibilité de restituer ces réalités, que dans la dimension vraisemblable du récit proposé, qu'il s'agisse d'une reconstitution d'une histoire réelle, d'une fiction campée dans l'histoire ou du récit fictionné d'une histoire vraie, comme c'est le cas avec Ita L, née Goldfeld. Car c'est bien là que réside l'enjeu principal : est-ce que le récit proposé se met au service de l'histoire de l'événement ou du personnage et lui rend justice ?



Ita L, née Goldfeld déroule la dernière heure de liberté de Ita Laster, un personnage réel, une femme juive victime de la Shoah, à l'intérieur de son appartement parisien en décembre 1942.

Le cœur de la pièce elle-même, écrite par son arrière petit-fils, renvoie à la déportation des juifs de France, à l'éclatement des familles et à l'action de la police française durant l'Occupation...

LES JUIFS DE FRANCE DANS LA SHOAH



De 1933 à 1945, l'idéologie nazie a mobilisé la société allemande, son administration et son armée, faites de médecins, de juristes, d'intellectuels, d'artistes, de syndicalistes, ainsi que son industrie et ses ressources économiques, d'abord pour exclure, puis pour éradiquer de la surface de la terre, physiquement et

culturellement, tous les Européens nés Juifs. ~~Des~~ d'autres gouvernements et administrations locales qui ont fourni le cadre et la logistique, et parfois plus encore, l'indifférence de la majorité des populations européennes, au moins pendant un temps, ont contribué à l'ampleur et à l'efficacité du crime.

Un génocide singulier, archaïque et moderne dans l'Europe du XXème siècle, comme en témoignent les différentes phases de ce crime de masse commencé d'abord dans les ghettos de Pologne, qui s'est poursuivi par les fusillades massives en Ukraine, puis s'est généralisé dans les centres d'extermination de haute Silésie.

« Vichy a promulgué le statut des Juifs en France »,
articles de la presse collaborationniste et antisémite, 19 octobre 1940.

© Mémorial de la Shoah



Le maréchal Philippe Pétain est accueilli par Adolf Hitler à la gare de Montoire-sur-le-Loir.
Loir-et-Cher, 24 octobre 1940.

© Mémorial de la Shoah

Entre 1940 et 1944, les Juifs de France sont également frappés de plein fouet par une législation antisémite, française et allemande, par l'internement puis la déportation. Ils subissent l'exclusion d'une société dans laquelle ils se croyaient intégrés et par laquelle ils se croyaient protégés. Alors qu'ils cherchent à échapper à la police de Vichy et aux troupes d'occupation allemandes, leur détermination est relayée et soutenue par de nombreux Français qui se sont émus des scènes dramatiques dont ils ont été témoins lors des arrestations massives de l'été 1942. Durant l'été 1942, le gouvernement de Vichy livre à l'occupant allemand des enfants de moins de seize ans, ainsi que 10 000 Juifs étrangers de zone sud et arrachés à la vie. Néanmoins, 76000 Juifs dont plus de 11000 enfants sont de France est victime de la Shoah.

Dans ce combat pour la vie, le comportement de la population juive est décisif. Après une période d'illusions, selon l'expression de l'historien Georges Wellers, les Juifs de France prennent leur destin en main, et décident de basculer totalement ou en partie dans la clandestinité, individuellement ou par le biais des réseaux juifs de sauvetage.



Internés juifs, camp de Drancy (Seine-Saint-Denis). France, 12/1942.

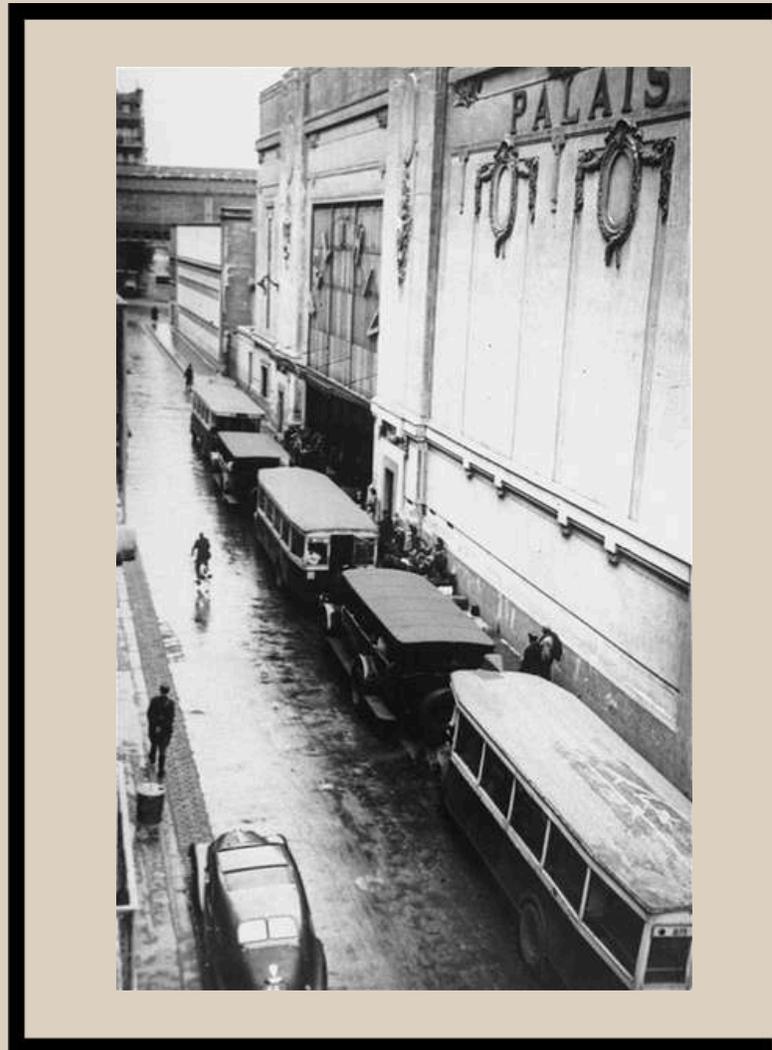
© Mémorial de la Shoah

Après des années d'amnésie, Jacques Chirac, le Président de la République, a enfin reconnu en juillet 1995 la responsabilité de l'État français dans la persécution et la déportation des Juifs de France. Cette déclaration a rendu possible le passage de la mémoire à l'histoire et l'intégration de cette histoire à celle de la France, dans toute sa complexité, tant celle de la collaboration que celle des Justes qui ont contribué à sauver les trois quarts des Juifs habitant en France.

Cette histoire est proche de nous, elle s'est déroulée dans notre pays, dans nos villes et nos villages, puis s'est tragiquement prolongée dans les centres de mise à mort érigés par les nazis en Pologne, au coeur de l'Europe. À nous tous de nous l'approprier, de vivre et de construire avec ce crime, et malgré ce crime. À nous tous également d'utiliser l'histoire de la Shoah, sans la dénaturer, sans la banaliser, sans l'instrumentaliser, afin d'interroger notre présent et préserver l'avenir de nos libertés.

LA RAFLE DU VEL D'HIV

De 1933 à 1945, l'idéologie nazie a mobilisé la société allemande, son administration et son armée, faites de médecins, de juristes, d'intellectuels, d'artistes, de syndicalistes, ainsi que son industrie et ses ressources économiques, d'abord pour exclure, puis pour éradiquer de la surface de la terre, physiquement et culturellement, tous les Européens nés Juifs. L'aide d'autres gouvernements et des administrations locales qui ont fourni le cadre et la logistique, et parfois plus encore, l'indifférence de la majorité des populations européennes, au moins pendant un temps, ont contribué à l'ampleur et à l'efficacité du crime. Un génocide singulier, archaïque et moderne dans l'Europe du XXème siècle, comme en témoignent les différentes phases de ce crime de masse commencé d'abord dans les ghettos de Pologne, qui s'est poursuivi par les fusillades massives en Ukraine, puis s'est généralisé dans les centres d'extermination de haute Silésie. Les personnes seules et les couples sans enfants sont envoyés à Drancy. Les familles, soit 8 160 personnes dont 4 115 enfants, sont enfermées au Vélodrome d'hiver dans le 15e arrondissement, parquées sur les gradins dans des conditions terribles. Entre le 19 et le 22 juillet, ces familles sont transférées dans les camps du Loiret, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, puis progressivement déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau.



3000 enfants sont brutalement séparés de leurs proches car Berlin n'a pas encore autorisé leur déportation, demandée par Laval. L'accord est donné le 13 août. 4464 internés du Loiret, dont 3081 enfants, sont alors convoyés à Drancy et, pour le plus grand nombre, aussitôt déportés et assassinés. De ces événements tragiques, il n'existe qu'une seule photographie identifiée par Serge Klarsfeld en 1990, montrant des autobus stationnant devant le Vel d'Hiv.

LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE



Il est très peu probable que Hitler et les principaux chefs nazis aient envisagé dès 1933 d'assassiner de manière systématique les Juifs, et encore moins qu'ils aient conçu à ce moment ce qui sera l'instrument le plus terrible du génocide, les chambres à gaz. Les Juifs constituèrent cependant une des premières et une des plus importantes cibles de la politique hitlérienne: il s'agissait bien, pour ces racistes extrémistes, d'éliminer les Juifs d'Allemagne, même s'ils ne précisaient pas quel devait être le sens exact de cette élimination, ni ce que signifiait concrètement pour eux «en finir avec la question juive». Très rapidement, ils envisagèrent d'évacuer la population juive d'Allemagne vers des pays étrangers, et, jusqu'au début 41, circula dans les sphères dirigeantes nazies un vague projet d'expulsion vers Madagascar. Si le but ultime de cette élimination de «l'influence juive» est donc resté longtemps mal défini (en fait jusqu'à l'été ou l'automne 1941), cette politique, quel que soit son terme, impliquait un certain nombre d'étapes incontournables. Il fallait d'abord définir juridiquement qui était juif (et corrélativement qui ne l'était pas), puis exproprier les Juifs, c'est-à-dire les priver d'un maximum de biens mais aussi de leurs positions acquises dans la société (systématiquement avant, enfin, leur élimination) (par le meurtre ou l'émigration) de la société allemande.

Avec le nazisme, le racisme antisémite ne se présente plus comme une série de violences brutales et désorganisées mais devient une politique, c'est-à-dire une action systématique, méthodique, où les décisions sont prises de manière bureaucratique avec des règles et des quotas à respecter, et où les différences individuelles s'effacent (ou tendent à s'effacer) derrière un fonctionnement abstrait et régulier: une grande partie des exécutants de la «solution finale» furent des fonctionnaires qui ont pu ainsi souvent déclarer après la guerre n'éprouver personnellement aucune haine envers les Juifs! Et, en effet, pour exécuter une telle politique, il n'était pas nécessaire d'éprouver une telle haine, il suffisait de se comporter comme un fonctionnaire zélé. En Allemagne comme dans tous les pays occupés, cette politique se présentera donc de la même manière comme un processus avec ses quatre étapes nécessaires: la définition, l'expropriation, la concentration et enfin l'assassinat.

LA DÉFINITION

I. — COMMENT RECONNAITRE LA QUALITE DE JUIF

(Loi du 2 juin 1941, n° 2332, J.O. du 14 juin 1941, p. 2475 et suivantes)

1° EST JUIF :

Qui est avant le 20 juin 1940	Celui ou Celle :	Qui a
De religion, quelle qu'elle soit.		3 grands-parents de race juive ou de religion juive.
De religion juive, ou est sans religion (2).		2 grands-parents de race juive ou de religion juive.
De religion reconnue autre que la religion juive (1), mais marié à une (ou un) juive (ou juif) (3).		2 grands-parents de race juive ou de religion juive.
Le ménage dont chacun des époux appartient à une religion reconnue autre que la religion juive.		Pour chacun des époux, deux grands-parents de race ou de religion juive.

Le pouvoir nazi proclamera en Allemagne puis dans les différents pays occupés une série de décrets ou d'ordonnances (selon les situations juridiques locales) qui définissent qui est juif. Par le fait de l'assimilation, des mariages intercommunautaires, il était (et il est toujours) difficile de tracer une délimitation claire entre la communauté juive et les autres.

Face à cette difficulté, les fonctionnaires nazis se baseront sur l'ascendance et sur la religion: était déclarée juive toute personne qui avait au moins trois grands-parents juifs (c'est-à-dire qui étaient supposés avoir appartenu à la religion juive) ou bien toute personne qui avait deux grands-parents juifs et qui, de plus, soit appartenait à la communauté religieuse juive, soit était mariée à une personne juive. On voit la complexité de cette définition (qui comprenait encore d'autres cas) mais qui, dans les faits, traçait une frontière nette entre les Juifs et les non-Juifs: on peut parler ici de «communauté forcée» puisque tous les Juifs d'Europe étaient censés appartenir à une même «race» qui niait toutes les différences individuelles mais aussi les liens, parfois ténus, parfois forts importants, qui existaient entre les Juifs et les communautés environnantes.

Cette législation s'appliqua immédiatement dans les pays occupés, et, en Belgique par exemple, une série d'ordonnances de septembre et octobre 40 proclamèrent le statut des Juifs qui leur imposait en particulier de se faire inscrire dans un registre spécial à l'administration communale. La définition se double aussitôt d'un repérage: en se faisant recenser (et la plupart des Juifs de Belgique obéiront à cette ordonnance), les Juifs deviennent les proies futures des nazis.

Pour faciliter ce repérage, les autorités nazies imposèrent en outre des signes distinctifs (généralement un J) sur les papiers d'identité: dès 1938, les passeports des Juifs allemands sont ainsi marqués d'un J majuscule à l'encre rouge. Et finalement, le repérage s'accompagnera d'une véritable désignation physique, l'étoile jaune que les Juifs devront porter à partir de septembre 41 en Allemagne, puis à différentes dates dans les pays occupés (dès novembre 39 en Pologne, en mai 42 en Belgique).

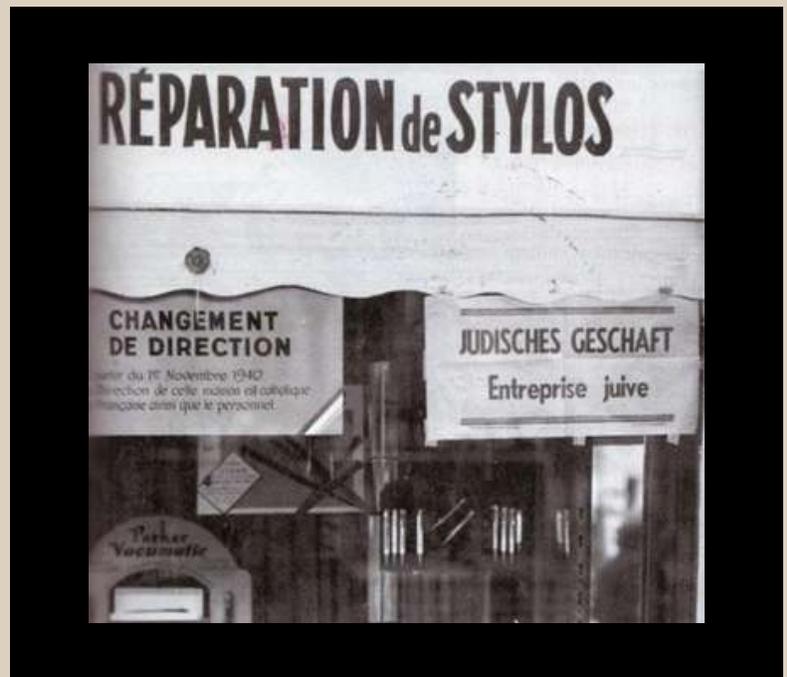
L'EXPROPRIATION

Persuadés de la toute-puissance et de la richesse immense des Juifs, les nazis prirent une série de mesures juridiques pour éliminer les Juifs de toute fonction publique puis les déposséder de leurs entreprises commerciales. L'Allemagne fut naturellement la première touchée par ces mesures: dès avril 1933, une loi proclamait la mise à la retraite de tous les fonctionnaires non-aryens qui furent en outre progressivement privés des pensions auxquelles ils avaient droit. Le processus fut le même dans les pays occupés où des lois ou ordonnances furent prises par les autorités allemandes pour exclure les Juifs des fonctions publiques mais également de certaines professions comme la médecine (les médecins juifs ne pouvant plus soigner que des patients juifs).

Dans le domaine économique, le processus fut plus long et plus complexe. En Allemagne, l'«aryanisation» fut d'abord «volontaire»: par différentes mesures de boycott, les nazis espéraient étouffer les entreprises «juives» et obliger ainsi leurs propriétaires à les revendre à bas prix à des Allemands. Cette politique, dont les effets n'étaient pas systématiques puisque les propriétaires juifs avaient encore une faible marge de négociation avec d'éventuels acquéreurs, fut remplacée à partir de 1938 par une «aryanisation» forcée. À ce moment, une série de décrets fixèrent «des dates limites de cessation d'activité pour les entreprises de services, les cabinets de médecins ou d'avocats, les commerces de détail». En outre, un dernier décret donnait le pouvoir aux représentants de l'État d'obliger les Juifs à vendre les industries, les biens immobiliers ou mobiliers dont ils étaient propriétaires: cette mesure visait évidemment les entreprises importantes dont la vente forcée sous le contrôle des fonctionnaires de l'État ne laissait plus

aucune marge de manœuvre à leurs propriétaires. D'autres mesures (avant 1940) visèrent enfin la fortune mobilière des Juifs en les empêchant d'en disposer à leur guise et en rendant ainsi leur émigration éventuelle

particulièrement pénible et difficile: actions et obligations devaient être déposées dans les bureaux du Ministère des Finances tandis qu'une stricte réglementation des changes rendait pratiquement impossible le transfert de fonds importants vers l'étranger.



D'autres mesures (avant 1940) visèrent enfin la fortune mobilière des Juifs en les empêchant d'en disposer à leur guise et en rendant ainsi leur émigration éventuelle particulièrement pénible et difficile: actions et obligations devaient être déposées dans les bureaux du Ministère des Finances tandis qu'une stricte réglementation des changes rendait pratiquement impossible le transfert de fonds importants vers l'étranger. Toutes ces mesures expliquent qu'entre 1933 et 1939, 40% des 525000 Juifs allemands choisirent l'exil bien que celui-ci signifiât nécessairement dépouillement et appauvrissement.

Dans les pays occupés (alors qu'il n'était plus question de l'«aryanisation» de l'économie fut plus rapide et plus brutale: partout, des décrets ou des ordonnances obligèrent les Juifs à liquider leurs entreprises, les plus petites étant purement et simplement fermées, les plus importantes passant à des acheteurs «aryens» sous le contrôle des autorités allemandes. Parmi ces acheteurs se trouvaient souvent des firmes allemandes bien décidées à profiter de l'aubaine. En outre, différentes mesures, comme le blocage des comptes bancaires, empêchèrent le transfert de fonds importants vers l'étranger. Enfin, la déportation permettra aux nazis ainsi qu'à leurs collaborateurs dans les pays occupés de faire main basse sur les biens des maisons et des appartements qu'occupaient les Juifs.

LA CONCENTRATION



La concentration des Juifs avait un double but. Il s'agissait de regrouper les Juifs avant leur élimination mais aussi de rompre tous les liens qu'ils pouvaient entretenir avec la société environnante. Alors que l'émancipation avait entraîné la disparition des ghettos, les nazis vont s'acharner à reconstituer cette barrière physique entre les Juifs et les non-Juifs, même si les ghettos de la Seconde Guerre mondiale n'ont pratiquement rien à voir avec ceux des siècles passés. Parmi les premières mesures dans ce sens figure la loi de 1935 pour la protection du sang allemand qui interdisait le mariage et les relations sexuelles entre Juifs et non-Juifs. S'y ajoutèrent différentes dispositions visant à interdire les lieux publics, les écoles supérieures, les transports et même les plages aux Juifs.

Mais c'est l'invasion de la Pologne en septembre 1939 qui va précipiter de manière dramatique ce processus de ségrégation. Avec cette conquête territoriale, l'Allemagne avait en son pouvoir la plus importante communauté juive d'Europe: plus de trois millions de personnes dont près de deux millions dans les territoires occupés par l'Allemagne (rappelons que l'est de la Pologne fut occupé en septembre 39 par l'armée soviétique suite aux accords secrets du pacte germano-soviétique d'août: ces territoires seront ensuite envahis par l'Allemagne à partir de juin 1941 au moment de l'attaque contre l'Union Soviétique).

LES PREMIÈRES DÉPORTATIONS



La Pologne occupée par la Wehrmacht fut découpée en deux: l'ouest (Posnan, Lodz, Katowice) fut pratiquement annexé à l'Allemagne, tandis que le centre (Varsovie, Lublin, Cracovie) formait le «Gouvernement général» dirigé par un nazi, Hans Frank. Le projet des nazis prit alors forme: il s'agissait de regrouper tous les Juifs d'Allemagne et de Pologne dans l'est du Gouvernement général.

La première phase de ce plan consistait à expulser les Juifs des territoires nouvellement incorporés (de Pologne), c'est-à-dire plus ou moins 600 000 personnes qu'on commença à transférer par convois ferroviaires à partir de décembre 39. Rapidement, il fut décidé de leur adjoindre les Juifs du Reich (Allemagne et Autriche). D'autres mesures (avant 1940) visèrent enfin la fortune mobilière des Juifs en les empêchant d'en disposer à leur guise et en rendant ainsi leur émigration éventuelle particulièrement pénible et difficile: actions et obligations devaient être déposées dans les bureaux du Ministère des Finances tandis qu'une stricte réglementation des changes rendait pratiquement impossible le transfert de fonds importants vers l'étranger.

Rapidement, il fut décidé de leur adjoindre les Juifs du Reich (Allemagne et Autriche). Mais le Gouvernement général, d'abord coopératif, se révéla incapable de gérer un tel afflux de personnes, et les évacuations furent interrompues à partir de mars 1940 avant de reprendre en octobre 1941. Au même moment avait cependant commencé la deuxième phase d'expulsion et de regroupement. À l'intérieur de toute la Pologne, les nazis mirent sur pied dans les grandes villes des ghettos fermés où les Juifs furent obligés d'habiter dans des conditions qui allaient rapidement se dégrader. Tous les Juifs des petites villes, des villages, des campagnes environnantes durent abandonner leurs habitations pour se rendre dans ces ghettos surpeuplés où ils n'avaient pratiquement aucun moyen de

subsistance. Furent mis sur pied successivement de 1939 à 1941 les ghettos de Lodz, de Varsovie, de Cracovie, de Lublin, de Radom, de Kielce, de Lwow (récemment conquise par les Allemands lors de l'invasion de l'Union soviétique en 1941). «À la fin de l'année 1941, presque tous les Juifs des territoires incorporés et du Gouvernement général se trouvaient dans les ghettos».

L'EXPLOITATION ET LA FAMINE



Rien dans ces ghettos supposés provisoires n'avait cependant été prévu pour la subsistance de leurs habitants! Une grande partie de ceux-ci durent alors épuiser les économies qu'ils avaient pu soustraire aux spoliations, pour acheter de la nourriture souvent au marché noir parce que les Allemands rationnaient de manière dramatique les quantités de nourriture qui entraient dans les ghettos. Un certain nombre d'ateliers et d'usines purent cependant être établis dans les ghettos: leur production souvent élémentaire (uniformes, chaussures, matelas, récipients) était essentiellement destinée à l'armée et mise ainsi au service de l'effort de guerre allemand. Un certain nombre de Juifs furent en outre employés dans des entreprises à l'extérieur du ghetto sous forme de détachements qui se rendaient chaque jour sur leur lieu de travail avant de revenir le soir au ghetto: les salaires payés à ces ouvriers juifs étaient généralement de 30 à 40 % inférieurs à ceux des Polonais. Pour beaucoup de Juifs, ce travail même dans des conditions extrêmement pénibles fut cependant provisoirement la seule façon de se procurer de la nourriture et de survivre. À partir du début 42, vidèrent progressivement les ghettos pour expédier leurs habitants vers les chambres à gaz.

L'exploitation du travail prit cependant des formes beaucoup plus brutales avec l'organisation de camps à proximité notamment de grandes usines. Dans ces camps de travail forcé où les travailleurs résidaient de façon permanente, les conditions d'existence furent le plus souvent effroyables: la nourriture fortement rationnée, le surpeuplement, l'absence totale d'hygiène et de matériel sanitaire, le travail sept jours sur sept provoquèrent une mortalité importante. Dans ces conditions, la famine et les épidémies s'installèrent rapidement dans les ghettos. La plupart des Juifs, sans travail, n'avaient que leurs maigres réserves pour survivre. Rapidement, les plus pauvres et les plus faibles d'entre eux, les enfants, les vieillards, les isolés dépérissent. Le typhus notamment fit des ravages parmi cette population entassée dans des conditions d'hygiène déplorables et qui ne disposait ni de médicaments ni même de savon. La mortalité fut telle dans le ghetto de Varsovie que des cadavres gisaient sur les trottoirs et n'étaient même plus ramassés. Durant cette période, de septembre 39 à janvier 43, avant la phase d'extermination proprement dite (bien que ces deux phases se soient en fait superposées à partir de la fin 41), 500.000 Juifs environ périrent en Pologne de faim, de maladie, de mauvais traitements et d'exactions diverses.

L'EXTERMINATION

En outre, ces nouvelles conquêtes territoriales livraient aux nazis de nouvelles populations juives alors que les ghettos de Pologne surpeuplés étaient déjà livrés aux famines et aux épidémies. Pour les dirigeants allemands, il devenait de plus en plus urgent de trouver ce qui, de leur point de vue raciste, devait constituer la «solution finale» de la «question juive». La guerre à outrance en U.R.S.S., le nombre toujours croissant de Juifs livrés par les conquêtes militaires à l'emprise des Allemands, la situation dramatique des ghettos polonais, le racisme impitoyable de Hitler et des autres chefs nazis, tout ce contexte poussait à ce que cette solution soit radicale et meurtrière. C'est vraisemblablement pendant l'été ou à l'automne 1941 qu'a été prise la décision d'exterminer systématiquement tous les Juifs d'Europe.

Dès septembre, l'on procédait à des essais de gazage (sur des prisonniers de guerre soviétiques) dans le camp d'Auschwitz, et, à la fin de l'automne, l'on construisait le camp d'extermination de Belzec puis ceux de Sobibor et de Treblinka. Le 20 janvier 1942 à Wannsee, Heydrich, qui avait pratiquement tout pouvoir concernant la

L'invasion de l'U.R.S.S. en juin 41 modifia la politique «question juive», annonçant aux principaux dirigeants nazis dans le sens le plus noir. Pour les nazis, l'U.R.S.S. allemands concernés la mise en place de la «solution représentait sans doute, avec les Juifs, l'ennemi le plus finale» et la déportation de tous les Juifs d'Europe vers méprisable et le plus détestable, et cette invasion l'Est.

militaire se déroula avec une brutalité sans bornes: les lois de la guerre qui prévoient notamment la L'extermination avait cependant déjà commencé à ciel sauvegarde des prisonniers furent très largement ouvert dans l'U.R.S.S. envahie depuis juin 1941. bafouées, et, sur les 5 700 000 prisonniers soviétiques soit directement exécutés (ceux qui étaient réputés juifs, parti communiste), soit morts de faim, de froid, de maladie, l'armée allemande ayant par exemple pratiquement cessé de les nourrir pendant l'hiver 41-42.

LES TUERIES PERPÉTRÉES PAR LES EINSATZGRUPPEN



Dès le début de cette invasion, les dirigeants nazis avaient décidé qu'il s'agirait d'une guerre totale qui ne viserait pas seulement à vaincre l'ennemi mais aussi à l'anéantir physiquement. Les troupes de l'armée allemande, la Wehrmacht, furent alors suivies par de petites unités de SS et de policiers qui avaient pour mission de tuer sur place la population juive ainsi que tous les cadres du parti communiste. Ces trois mille hommes regroupés en quatre grands Einsatzgruppen (groupes d'action) qui agissaient sur un front de plus de mille kilomètres de long opérèrent de ville en ville, de village en village, par vagues successives et répétées. Au début, les massacres touchèrent seulement les hommes adultes accusés de «judéo-bolchevisme», mais, très rapidement, s'étendirent aux familles entières, et assassinats devinrent collectifs.

«Si les Allemands accomplissaient leur besogne rapidement et efficacement, c'est que les massacres étaient standardisés. Dans chaque ville, les unités mobiles répétaient le même processus, avec seulement des variantes mineures. Ils choisissaient un lieu où ils préparaient une fosse commune. Souvent, d'exécution, généralement en dehors de la ville, et y ils approfondissaient un fossé antichar ou un grand trou de terre; quelquefois ils y avaient percé une petite de rassemblement, on amenait les victimes par fournées successives en commençant par les hommes». Les victimes étaient ensuite assassinées avec des armes légères généralement d'un coup de feu dans la nuque ou bien par mitraillage ou tirs croisés.

LES TUERIES PERPÉTRÉES PAR LES EINSATZGRUPPEN

Ces massacres furent d'une ampleur effroyable: d'après les rapports des Einsatzgruppen, le bilan des victimes était de 1 00 000 personnes par mois environ jusqu'à décembre 1941, 33 771 hommes, femmes et enfants ayant par exemple été assassinés les 29 et 30 septembre à Babi Yar près de Kiev.

Le bilan global de ces tueries à ciel ouvert, qui se déroulèrent jusqu'à la fin 1942 environ, s'éleva finalement à plus de 1 300 000 tués.

LES CHAMBRES À GAZ DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION



Les procédés de gazage furent expérimentés et mis en pratique en Pologne pour exterminer les Juifs de l'Europe occupée. À Kulmhof (Chelmno en polonais), les victimes, déportées essentiellement des territoires polonais incorporés au Reich, étaient amenées dans l'enceinte d'un château où elles étaient obligées de se déshabiller et de remettre toutes leurs affaires. Elles descendaient alors «vers les bains», en fait une rampe en bois qui conduisait dans des camions qui étaient ensuite hermétiquement fermés. Ceux-ci pouvaient contenir environ quarante personnes et avaient été spécialement conçus pour assassiner leurs occupants avec les gaz d'échappement. Les camions s'en allaient ensuite jeter les victimes dans des fosses communes puis revenaient au château Kulmhof. À Belzec, Sobibor et Treblinka, les Allemands construisirent des camps d'extermination dotés de chambres à gaz (fonctionnant avec des moteurs diesel ou à essence produisant du monoxyde de carbone).

Ils étaient essentiellement destinés à l'extermination des 2 200 000 Juifs polonais survivants des ghettos et avaient été reliés dans ce but au système ferroviaire.

L'assassinat de masse commença à partir de mars 42: les victimes saisies par rafles successives dans les ghettos polonais étaient amenées par train dans ces camps où on leur faisait croire qu'elles allaient passer au bain et à la désinfection.

Déshabillées et dépossédées de tout ce qui leur restait, elles étaient ensuite conduites dans les chambres à gaz qui étaient dissimulées et camouflées.

Après le gazage, les corps étaient encore examinés pour leur arracher les dents en or et leur prendre d'éventuels objets de valeur dissimulés. Enfin, ils étaient jetés dans des fosses communes.

Tout ce travail était accompli, sous les ordres des SS, par des groupes de prisonniers juifs qui furent pratiquement tous assassinés soit à intervalles réguliers soit lors de la destruction finale des camps.

Certains d'entre eux furent également chargés des travaux d'agrandissement de ces camps et de la construction de nouvelles chambres à gaz lorsque les anciennes installations se révélèrent insuffisantes.

Enfin, ils durent à l'automne 42 exhumer les cadavres des fosses communes, débordantes et suintantes, et les brûler dans des fours improvisés en plein air (où étaient également brûlées les victimes des nouveaux gazages).

Cette crémation n'était pas seulement justifiée par des raisons d'hygiène mais répondait surtout à la volonté des chefs nazis de faire disparaître toute trace de leurs crimes : après avoir servi à exterminer pratiquement tous les Juifs de Pologne, ces camps furent, à partir de 1943, systématiquement rasés, nivelés, labourés, plantés d'arbres...

AUSCHWITZ

Une des particularités d'Auschwitz est d'avoir été à la fois un camp d'extermination comme Belzec, Sobibor et Treblinka, et un camp de concentration. Les camps de concentration, destinés essentiellement aux opposants au régime nazi furent créés dès avant la guerre en Allemagne: Dachau fut ouvert en 1933, Ravensbrück en 34, Buchenwald en 37, Bergen-Belsen en 43. Les conditions d'existence y étaient épouvantables et entraînèrent une mortalité extrêmement élevée due à la malnutrition, aux mauvais traitements, à l'absence de toute hygiène, aux exécutions et surtout à un travail harassant. Les prisonniers y furent en effet ravalés au rang d'esclaves au service des SS (qui avaient leurs propres industries) tandis que des entreprises allemandes importantes installaient des usines à proximité des camps pour profiter de cette main d'œuvre asservie.

Le camp d'Auschwitz, au fil de ses agrandissements, devait comprendre plusieurs parties :«Auschwitz I était le Stammlager (camp-souche); Auschwitz II, dans les bois de Birkenau, le camp de mise à mort; Auschwitz III, appelé également Monowitz, le camp industriel». À Birkenau aboutissaient les trains venus de l'Europe entière, chargés de Juifs raflés en Belgique, en France, en Hollande, au Luxembourg, en Allemagne, en Croatie, en Norvège, en U.R.S.S., en Pologne encore, en Grèce, en Italie, en Hongrie enfin. Après avoir voyagé le plus souvent dans des conditions épouvantables, ces Juifs étaient soumis dès leur arrivée sur la rampe le long du train à une sélection destinée à retenir les plus valides pour le travail: les autres, des femmes, des enfants, des vieillards, des invalides étaient alors conduits immédiatement vers les chambres à gaz.

Au fil du développement du camp, ces installations étaient devenues de plus en plus importantes et comprenaient (à partir de 1943) trois grands ensembles qui réunissaient des chambres de déshabillage, des chambres à gaz maquillées (à partir de l'automne 43) en salles de douches et enfin des fours crématoires destinés à brûler le corps des victimes. Ici aussi, un groupe de prisonniers, les Sonderkommandos (commandos spéciaux) devaient dépouiller les victimes et les amener vers les chambres à gaz; ensuite, après le gazage, ils devaient extraire les cadavres, arracher les dents en or, couper les cheveux des femmes, amener les corps dans les crematoriums où ils les brûlaient.

AUSCHWITZ

Les prisonniers que la sélection avait retenus pour le travail - environ 30 à 35 % des convois - étaient immédiatement dirigés vers les autres parties du camp (ils étaient d'abord placés en quarantaine pour éviter qu'ils n'amènent des maladies contagieuses dans le camp!) et n'assistaient en aucune façon au processus d'extermination. Débarqués brutalement du train, séparés souvent de leurs proches, ils ne comprenaient pas ce qui leur arrivait, et ce n'est généralement qu'après quelques heures ou quelques jours qu'ils découvraient, par des rumeurs et des indiscretions, le sort tragique de leurs proches: dans le camp, il était en effet interdit de parler de ce qui se passait dans les crématoires, les membres des Sonderkommandos étant d'ailleurs séparés du reste des prisonniers.

Pour ceux-ci commençait une vie d'esclaves dans des commandos de travail. Comme dans tous les autres camps de concentration, la mortalité était particulièrement élevée à cause des conditions d'hébergement et de travail souvent effroyables, de la malnutrition, de l'absence totale d'hygiène, des épidémies, des mauvais traitements et des exécutions sommaires. Les Allemands procédaient en particulier à intervalles réguliers (en fait quand la main-d'œuvre était surabondante à cause des derniers arrivages) à des sélections destinées à éliminer les personnes les plus faibles, devenues souvent squelettiques et inaptes au travail. Ces malheureux, qui ne pouvaient avoir aucune illusion sur leur sort, étaient également conduits aux chambres à gaz.

Les très rares déportés (raciaux) qui survécurent (3 % des Juifs déportés de France, 5% des Juifs déportés de Belgique) échappèrent à la mort grâce sans doute à la fois à la chance, à leur relativement bonne santé (seuls les adultes jeunes étaient aptes au travail), à des conditions de travail moins pénibles (certains travaux comme ceux de terrassement signifiaient la mort à brève échéance mais d'autres comme celui des médecins à l'infirmierie donnaient une plus grande chance de survie), à l'entraide qui a pu souvent exister entre déportés (ou entre certains groupes de déportés), à leur courage personnel enfin.

Le camp d'Auschwitz, situé dans l'est de la Pologne, ne fut évacué - dans des conditions dramatiques - et partiellement détruit, devant la poussée soviétique, qu'en janvier 45. Les gazages avaient cependant cessé depuis novembre 44. Comme dans les autres camps d'extermination, le nombre des personnes assassinées à Auschwitz ne peut faire l'objet que d'estimations: celles-ci varient entre 800.000 (d'après Jean-Claude Pressac pour qui 630.000 Juifs furent gazés dans ce camp), un million (Raul Hilberg, Pierre Vidal-Naquet) et 1.300.000 victimes (Georges Wellers)

AUSCHWITZ



LA SHOAH ET LES PROGRAMMES SCOLAIRES

La pièce **ITA L. NÉE GOLDFELD**, est une histoire vraie. L'auteur, arrière petit fils de Ita Laster, a recueilli des témoignages et la dernière lettre d'Ita qui perdit la vie dans son transport en train vers les camps de la mort. Son histoire s'inscrit à la fois dans le devoir de Mémoire et plus spécifiquement dans les programmes officiels d'Histoire du Collège et du Lycée.

Au Collège

L'étude de la Shoah se fait en classe de troisième. Durant cette année, le quart du programme d'histoire est consacré aux « guerres mondiales » et aux « régimes totalitaires ».

C'est dans ces deux cadres que les enseignants abordent le génocide des Juifs. Cet enseignement s'inscrit au croisement de deux grandes thématiques abordées en cours.

L'idéologie nazie dont l'antisémitisme, constitue la substance centrale. La « guerre d'anéantissement » de 1939-1945, dont la Shoah est l'une des composantes majeures. Les enseignants sont aussi incités à approfondir le sujet des « camps de la mort », généralement par l'étude d'Auschwitz, lieu de l'assassinat des Juifs de France.

Une focale sur l'action génocidaire des « Einsatzgruppen » à l'Est est également suggérée.

Au Lycée - Séries générales

Le programme des premières s'articule autour de trois grands thèmes, le plus dense portant sur « la guerre au XX e siècle ».

Un autre thème fait le point sur ce « siècle des totalitarismes ».

Le livret d'accompagnement des enseignants insiste sur l'accent qu'il convient de mettre, dans ces deux cadres, sur « l'étude de la politique nazie d'extermination des Juifs et des Tsiganes », qui « constitue un élément capital pour comprendre la nature du conflit et son importance dans l'histoire contemporaine. Elle passe par le rappel de la distinction qui, au sein de l'univers concentrationnaire, sépare camps de concentration et camps d'extermination par l'analyse de ce qu'est un génocide. Tous ces domaines ont fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Ils exigent d'être présentés avec une rigueur excluant toute approximation ».

Lien vers les programmes officiels

<https://eduscol.education.fr/document/44404/download>

LE COLLECTIF FEMMES EN SCÈNES

Le Collectif Femmes en Scènes est né en 2014.

Cette structure professionnelle organise et programme le Festival Femmes en Scènes et travaille également sur ses propres créations :

Ses productions défendent des valeurs humanistes. Elles peuvent mettre en avant des auteurs féminines, défendre un point de vue (mise en scène et/ou chorégraphique) féminin, ou mettre en lumière une figure féminine emblématique.



Bord plateau : questions des élèves et réponses de la comédienne et du metteur en scène ; un travail préparatoire en classe et au CDI en amont de la représentation.

CONTACTS

COLLECTIF FEMMES EN SCÈNES
Maison des Associations Garibaldi
12 Ter Place Garibaldi
06300

mail contacts : femmesenscenes@gmail.com

Françoise NAHON – 06 62 02 56 45

Patrick ZEFF-SAMET – 06 20 80 50 71

Tony MUNOZ- 06 63 52 02 61

Chargée de diffusion Rachel Ruello – 06 83 09 57 32 |

femmesenscenesdiff@gmail.com

Attachée de presse Dominique LHOTTE – 06 60 96 84 82 | bardelangle@yahoo.fr

pass
Culture

